

Conseiller.s.ères présent.s.es : David VAVASSORI, Sonia HARRATI, Sylvie BOURDET-LOUBERE, Christine CUERVO-LOMBARD, Julien TEYSSIER

Membres excusés ayant donné procuration : Patrick DENOUX à S.Harrati ; Marie Claire MATE à S.Harrati ; Gésine STURM à CV.Cuervo ; Florent POUPART à J.Teyssier

Excusé.s.es : Lauren SEVRAIN, Sabine CARIOU, Bruno MARTY, PRELJOCAJ CHRISTINE

Membres de droit non-votants : Karine OGER (secrétaire du département)

Ordre du jour du conseil :

1. Vote du RD du 16/02/2022
2. Demande de subvention pour un colloque
3. Modification du jury de sélection du parcours PCP

1. Vote du RD du 16 /02/2022

Le directeur demande si des remarques ou modifications sont à faire sur le RD du 16/02/2022. En l'absence de telles demandes, il soumet le RD au vote.

Votants 9	NPPV 2	ABS	CONTRE	POUR 7
-----------	--------	-----	--------	--------

Le RD du 16/02/2022 est adopté à la majorité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

2. Demande de subvention pour le colloque "Adolescence et violence"

Le directeur présente le colloque "Adolescence et Violence" et le budget afférent. Il demande une subvention de 1200€ pour l'organisation de ce colloque qui est un événement co-organisé avec le CILA et le LCPI le 1er juillet 2022.

Votants 9	NPPV	ABS	CONTRE	POUR 9
-----------	------	-----	--------	--------

La demande de subvention est adoptée à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

3. Modification du jury de sélection du parcours PCP

Le directeur met au vote la modification du jury de sélection du parcours PCP suite au désistement d'une collègue. La proposition porte sur la nomination d'Isabelle Tolleneer (Psychologue au ministère de la justice).

Votants 9	NPPV	ABS	CONTRE	POUR 9
-----------	------	-----	--------	--------

La modification du jury PCP est adoptée à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

Le RD du 06/04/2022 est adopté (à l'unanimité) des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

La séance est levée à 12h30.

RD établi par David Vavassori et Julien Teyssier



Pour La Présidente et par Délégation
Le/La Directeur(trice)
Du Département Psychologie
clinique du sujet